



le cercle des actionnaires

RÉSULTATS ANNUELS 2009

chiffres clés

→ **5,8 Md€**
résultat net (part du Groupe)
 +93 % par rapport à 2008

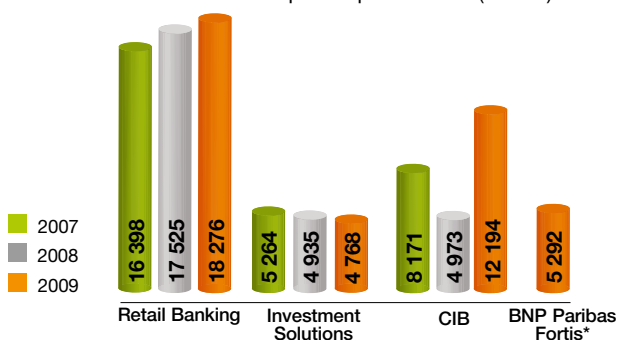
Forte capacité bénéficiaire confirmée

	2009	2009/2008
Bénéfice net par action	5,2 €	+74%
Rentabilité des capitaux propres	10,8%	(6,6% en 2008)

focus activités

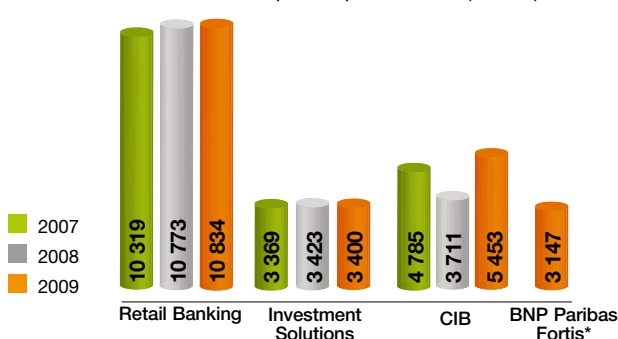
Des revenus en forte hausse sur la période

Revenus des pôles opérationnels (en M€)



Bonne maîtrise des coûts dans toutes les activités

Coûts des pôles opérationnels (en M€)



* À partir de la date de consolidation: 12 mai 2009.

analyse

BNP Paribas a démontré la robustesse de son modèle diversifié et intégré, centré sur les clients. Il a été l'un des seuls acteurs en Europe capable d'élargir son marché domestique tout en renforçant son niveau de solvabilité.

Solvabilité: considérable renforcement des fonds propres

Ratio Tier 1
 31/12/2009 **10,1%** 31/12/2008 **7,8%**

Mobilisation pour le financement de l'économie

Crédits à l'économie française **+3,7%**
 par rapport au 31/12/2008

N° 1 mondial pour les émissions obligataires en euros des entreprises

Acquisition de Fortis

Synergies attendues d'ici 2012 **900 M€**

Plan d'action 2010

Europe: déploiement du modèle intégré dans le nouveau périmètre européen.

Europe Méditerranée: de nouvelles ambitions sur des marchés en forte croissance.

Asie: s'appuyer sur des plates-formes établies pour saisir les opportunités.



Michel Pébereau
Président



Baudouin Prot
Administrateur,
Directeur Général

■ Quel regard portez-vous sur les réalisations du Groupe en 2009 ?

Dans un environnement caractérisé par une conjoncture économique dégradée, mais aussi par un retour des clients vers les marchés de capitaux, le groupe BNP Paribas a réalisé une bonne performance en 2009. Ses revenus ont atteint le niveau record de 40 milliards d'euros, qui est certes la conséquence de l'intégration des résultats de BNP Paribas Fortis⁽¹⁾, mais reflète également une croissance organique dynamique. Ainsi :

- BDDF⁽¹⁾ a procédé à 145 000 ouvertures nettes de comptes de particuliers en France ;
- BNL bc⁽¹⁾ a enregistré un gain net de 60 800 comptes à vue en Italie ;
- Investment Solutions⁽¹⁾ a effectué une collecte nette de 25,5 milliards d'euros de nouveaux actifs sous gestion ;
- CIB⁽¹⁾ a dirigé 258 émissions obligataires pour 168 milliards d'euros, conférant à BNP Paribas la première place mondiale sur les émissions en euros.

Cette forte croissance des revenus, combinée à une stricte maîtrise des coûts dans tous les métiers, a porté le résultat brut d'exploitation à 16,8 milliards d'euros, soit 4,6 milliards de plus qu'en 2007. Cette très bonne performance opérationnelle permet à la Banque d'absorber les deux tiers de la forte hausse du coût du risque sur la période. Au total, le Groupe génère en 2009 un résultat net (part du Groupe) de 5,8 milliards d'euros, soit près du double de celui de 2008, illustrant le fort rebond de sa capacité bénéficiaire, mais qui demeure bien en dessous des niveaux d'avant-crise (7 822 millions d'euros en 2007). En tenant compte de l'augmentation de capital liée à l'acquisition de Fortis et de l'émission de droits préférentiels de souscription pour 4,2 milliards d'euros, la rentabilité des fonds propres atteint 10,8 %, contre 6,6 % en 2008 (et 19,6 % en 2007) ; le bénéfice net par action, à 5,20 euros par action contre 3 euros⁽²⁾ par action en 2008, est en croissance de 74 %, l'effet des augmentations de capital

ayant conduit à une dilution limitée. Après le résultat nettement positif de 2008, au plus fort de la crise financière, cette nouvelle progression illustre la capacité de croissance et de création de valeur de votre Groupe à travers le cycle.

■ Comment se passe l'intégration de Fortis, dont le plan industriel a été présenté le 1^{er} décembre 2009 ?

L'intégration de Fortis se déroule de manière satisfaisante : 1 100 projets d'intégration ont été identifiés, dont les trois quarts sont déjà en phase de mise en œuvre. Nous avons procédé récemment au lancement de quatre nouveaux centres mondiaux de compétences en Belgique : ils superviseront les services de commerce international, de gestion de trésorerie et d'affacturage ainsi que de flux pour 16 pays européens.

Depuis son entrée dans le Groupe BNP Paribas et le retour de la confiance, le réseau de banque de détail en Belgique recommence à accroître sa collecte de dépôts et d'actifs auprès de ses clients. Les encours de dépôts s'élèvent ainsi à 67,2 milliards d'euros fin 2009, contre 59,8 milliards d'euros au premier trimestre 2009. Les encours de crédits sont restés stables. Les nouvelles campagnes commerciales lancées en mai dernier ont rencontré un accueil très favorable auprès de la clientèle et débouché sur des ventes substantielles. Le réseau au Luxembourg connaît une croissance modérée des encours de crédits et une stabilité des dépôts. BNP Paribas Fortis a contribué aux résultats 2009 du Groupe sur sept mois et demi depuis la date de première consolidation, le 12 mai ; sur les 900 millions d'euros de synergies visés en 2012, ce sont 120 millions d'euros de synergies de coûts qui ont déjà été réalisés en 2009, soit davantage que l'objectif initial de 110 millions d'euros.

■ La réglementation sur les ratios de solvabilité va probablement devenir plus contraignante ; dans quelle mesure BNP Paribas sera-t-il impacté ?

Dès le début de la crise, le niveau du ratio Core Tier 1⁽¹⁾ de BNP Paribas était déjà adéquat, comme l'ont démontré la résistance et la rentabilité de notre modèle économique durant cette période. Le Groupe est resté bénéficiaire depuis mi-2007, et de ce fait, a généré chaque année des fonds propres supplémentaires. Il a fortement réduit ses risques et a pu effectuer une acquisition majeure. En outre, nous avons déjà augmenté nos ratios de solvabilité. Ainsi, au 31 décembre 2009, le ratio Tier 1⁽¹⁾ de la Banque s'établit à 10,1 %, en hausse de 230 pb⁽¹⁾ par rapport au 31 décembre 2008. Le ratio Equity Tier 1⁽¹⁾ est égal à 8 %, contre 5,4 % au 31 décembre 2008, soit une forte hausse de 260 pb résultant tant de la capacité de

génération organique de fonds propres du Groupe (+85 pb) que de la réduction des actifs pondérés (+75 pb)⁽¹⁾, essentiellement dans les activités de marché, comme des augmentations de capital réalisées en 2009, y compris le dividende payé en actions (+100 pb). Dans le même temps, la Banque a totalement remboursé en octobre 2009 l'aide au financement de l'économie accordée par l'État français. La capacité du Groupe à renforcer organiquement sa solvabilité au cours des années de crise, alors qu'il n'a pas subi une seule année de perte, confirme ainsi l'adéquation du niveau actuel de son Core Tier 1 à son modèle économique diversifié et à son profil de risque. Par conséquent, la génération de capital future pourra dorénavant être allouée à la croissance organique.

■ Dans ce cadre, quelle place sera réservée à la rémunération des actionnaires ?

Au vu des résultats 2009, le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale des actionnaires de verser un dividende de 1,50 euro par action, soit un taux de distribution de 32,3 % qui se situe donc aux alentours d'un tiers du bénéfice distribuable, comme l'année dernière. Nous avons toujours appliqué une politique de dividendes cohérente sur l'ensemble du cycle économique, fondée sur un taux de distribution raisonnable. Et c'est justement parce que cette politique a toujours été raisonnable qu'elle est restée constante au fil des ans. Comme l'année dernière aussi, les actionnaires pourront choisir de recevoir leur dividende en actions ou en numéraire : cette option permettra qu'au-delà des deux tiers des bénéfices conservés dans l'entreprise, une part supplémentaire vienne renforcer les fonds propres du Groupe et donc sa capacité à distribuer de nouveaux crédits.

1. Voir glossaire p. 7.

2. Ajusté pour tenir compte de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription, réalisée en 2009.

**ZOOM SUR
LE JOURNAL TÉLÉPHONÉ
DE BNP PARIBAS**

0 800 666 777

BNP PARIBAS EN ACTIONS

LE NUMÉRO VERT POUR EN SAVOIR PLUS !

Cours de Bourse en direct et son évolution...
Le carnet de l'actionnaire... Des actualités...
Les visites, les formations et les conférences
qui vous sont réservées... Des interviews.

**EXCLUSIVEMENT POUR LES MEMBRES
DU CERCLE BNP PARIBAS !**

À quelle date le dividende sera-t-il distribué ?

Le dividende de l'exercice 2009 sera détaché de l'action **mercredi 19 mai 2010** et mis en paiement **mardi 15 juin 2010**, en espèces ou en actions nouvelles au choix de l'actionnaire.

Jusqu'à quand peut-on acheter des actions BNP Paribas pour toucher le dividende 2009 qui sera payé le 15 juin 2010 ?

Pour percevoir le dividende d'une action, il est nécessaire d'en être propriétaire le jour du détachement du "coupon".

■ Si vous procédez à une acquisition "au comptant", il faudra avoir acquis l'action BNP Paribas la veille du détachement de son dividende (mercredi 19 mai 2010) pour avoir le droit d'en percevoir le montant : l'action BNP Paribas devra donc avoir été acquise au plus tard lors de la journée boursière du mardi 18 mai 2010.

■ Si vous passez un ordre "avec Service de règlement différé" (SRD), le transfert de propriété se fera le jour du règlement/livraison, soit le dernier jour ouvré du mois boursier considéré. Ainsi :
- pour toucher le dividende, il conviendra d'avoir acquis le titre pendant la liquidation boursière précédant le détachement, c'est-à-dire lundi 26 avril 2010 au plus tard, le règlement/livraison intervenant vendredi 30 avril 2010 ;

- en effet, si vous procédez à des acquisitions du mardi 27 avril au mardi 18 mai 2010 (dernière séance boursière avant celle du mercredi 19 mai), vous ne serez alors pas encore propriétaire de vos titres lors du détachement du 19 mai (puisque vous n'en serez livrés que lundi 31 mai). Vous ne percevrez donc pas "directement" le dividende, mais une indemnité compensatrice à due concurrence vous sera versée par votre intermédiaire : cette indemnité, venant en diminution de votre prix d'acquisition, majorera d'autant la plus-value que vous réaliserez éventuellement lors de la cession ultérieure de ces titres.

Que faire pour percevoir le dividende 2009 en actions ?

Vous recevrez un avis "d'opération sur titre" de l'intermédiaire financier (banque, société de Bourse, courtier en ligne...) chez lequel sont déposées vos actions. Il vous suffira de lui faire part de votre choix (paiement en actions ou en espèces, sans possibilité de "panachage") de telle sorte qu'il reçoive vos instructions vendredi 4 juin au plus tard. Si vous optez pour un règlement en actions, il est possible que le montant de votre dividende ne vous permette pas de procéder à l'acquisition d'un nombre entier de titres ; vous devrez donc indiquer aussi à votre intermédiaire le traitement que vous souhaitez voir appliquer à ces "rompus" :

- soit acquérir le nombre immédiatement supérieur d'actions en versant un complément ;
- soit acheter le nombre immédiatement inférieur en recevant une soulte.

Au regard de l'ISF 2010, quelles valeurs prendre en compte pour l'action BNP Paribas ?

Vous avez le choix de prendre en compte :

- soit le dernier cours connu au 31 décembre 2009 : **55,90 euros** ;
- soit la moyenne des derniers cours des 30 dernières séances de Bourse de 2009 : **55,50 euros**.

■ BAUDOUIIN PROT ÉLU STRATÈGE DE L'ANNÉE

→ **Baudouin Prot**, directeur général du groupe BNP Paribas, a été élu stratège de l'année par les lecteurs de *La Tribune*. Le Prix du stratège de l'année, créé en 1989, récompense une personnalité qui a réussi, grâce à sa stratégie financière et industrielle, à développer dans l'année écoulée les activités et la rentabilité de son groupe. L'élection a lieu en deux étapes. Une liste de dirigeants sélectionnés par la rédaction du quotidien est soumise à un collège de grands électeurs composé des lauréats des années précédentes – les trois derniers lauréats sont Benoît Potier (Air Liquide), Bruno Lafont (Lafarge) et Henri de Castries (Axa) – et de personnalités indépendantes. Puis, les lecteurs de *La Tribune* désignent leur vainqueur parmi cette sélection.

■ RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

L'agence suisse Sustainable Asset Management (SAM) a publié le résultat de ses évaluations 2009 sur la responsabilité sociale et environnementale (RSE) de plus de 1000 entreprises cotées dans le monde. Au sein du secteur bancaire, BNP Paribas fait partie des 11 banques européennes sélectionnées dans l'indice DJSI STOXX en 2009 et des 25 banques mondiales dans l'indice DJSI World. BNP Paribas est la seule banque française à être présente sans interruption depuis 2002 dans ces deux indices faisant autorité sur le marché de l'investissement socialement responsable. La notation attribuée par l'agence SAM à BNP Paribas a augmenté, entre 2008 et 2009, de 71 à 73 sur 100, tandis que la moyenne du secteur a reculé de 52 à 51.

■ LA SIXIÈME MARQUE BANCAIRE MONDIALE EN 2010 SELON BRAND FINANCE

<p>Le classement des marques financières mondiales de l'institut britannique Brand Finance concerne tous les métiers de la banque et tous</p>	<p>les types de clientèles, des particuliers aux grandes entreprises et institutionnels. La marque BNP Paribas se classe au 6^e rang mondial du secteur bancaire</p>	<p>(8^e en 2009), avec une valeur estimée à 14 milliards de dollars. En Europe, BNP Paribas occupe la troisième place, et la première en France.</p>
--	--	--

le saviez-vous ?

→ Le groupe BNP Paribas...

- est présent dans **84** pays, emploie **201 700** collaborateurs, dont près de **159 800** en Europe;
- compte plus de **13 millions** de clients particuliers dans les réseaux d'agences de ses quatre marchés domestiques (Belgique, France, Italie et Luxembourg), et **18 millions** au total;
- compte quelque **7 000** agences à travers le monde;
- est **n° 1** de la zone euro par les dépôts;
- s'appuie en France sur **31 000** collaborateurs, un réseau de **2 245** agences, **5 400** automates, **224** centres de Banque Privée et **27** Centres d'Affaires, au service de plus de **7 millions** de clients;
- est **n° 1** en Belgique avec **27 %** de part de marché pour la clientèle privée et des particuliers, **9 700** collaborateurs servant plus de **3,7 millions** de clients grâce à un réseau de **1 042** agences et **2 300** automates;
- en Italie, sert près de **2,7 millions** de clients grâce à **896** implantations commerciales et **1 800** automates (BNL bc);
- est la **7^e** banque commerciale de l'ouest des États-Unis, présente dans **20** États, avec **11 200** collaborateurs opérant dans **752** agences pour gérer **5 millions** de comptes clients (BanWest);
- se classe à la **1^{re}** place en France et dans la zone euro, à la **4^e** place en Europe de l'Ouest et à la **6^e** au niveau mondial pour la Banque Privée;
- est le **n° 1** européen de l'épargne et du courtage en ligne pour les particuliers (Cortal Consors);
- est aussi l'un des principaux courtiers pour les particuliers en Inde (Geojit);
- gère **588 milliards d'euros** d'actifs pour compte de tiers (Investment Solutions);
- avec BNP Paribas Securities Services, qui traite annuellement plus de **49,6 millions** d'opérations, est le **n° 1** européen et le **n° 5** mondial des conservateurs globaux, avec une conservation de **4 021 milliards d'euros**;
- est le **n° 1** européen des solutions de financement pour les particuliers (Personal Finance) avec plus de **27 000** collaborateurs, dans **30** pays sur **4** continents;
- est le **n° 2 en Europe** et le **n° 1 en France** et en Italie de la location de longue durée de véhicules légers avec services (Arval);
- est le **n° 1** européen du financement des équipements professionnels hors immobilier (Equipment Solutions);
- se classe **n° 1 en Europe** pour les services immobiliers aux entreprises (BNP Paribas Real Estate);
- est **n° 1 en France** pour les fusions-acquisitions, et parmi les **10 premiers en Europe** et **11^e au niveau mondial**;
- est **leader mondial** du financement export.

LES DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES

Le régime d'imposition est le même, que l'actionnaire opte pour le paiement en numéraire ou pour le paiement en actions, quand cette dernière possibilité existe.

Les revenus distribués doivent être portés sur la déclaration de revenus à laquelle est joint le double de la déclaration fiscale fournie par l'intermédiaire financier. Le contribuable peut choisir entre deux modalités de taxation :

- un prélèvement forfaitaire libératoire (PFL) ;
- l'imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu.

Le taux du PFL est de 18 %, soit 30,1 % avec les prélèvements sociaux. Ces taxes sont dues sur une assiette constituée par le montant des dividendes distribués, sans prise en compte des droits de garde ni application d'aucun abattement. L'option pour le prélèvement forfaitaire libératoire est portée à la connaissance de l'établissement payeur au plus tard lors de l'encaissement du dividende. Cette option doit être signalée pour chaque encaissement.

Avec le barème progressif, l'imposition s'articule comme suit :

- abattement annuel de 40 % sur le montant des revenus distribués ;
- déduction des droits de garde ;
- abattement annuel de 1525 euros pour les célibataires, veufs ou divorcés et pour les personnes mariées soumises à une imposition séparée, ou 3050 euros pour les couples mariés ou liés par un Pacs soumis à imposition commune ;
- imposition au taux progressif de l'impôt sur le revenu ; s'y ajoutent les contributions sociales – CSG : 8,2 % ; CRDS :

0,5 % ; prélèvement social de 2,3 % ; RSA : 1,1 % ; soit au total 12,1 % – calculées sur le montant brut des dividendes encaissés, avant déduction des droits de garde et des deux abattements annuels. Une fraction de la CSG (5,8 %) vient ensuite en diminution du revenu global imposable ;

→ crédit d'impôt venant en déduction de cette imposition : 50 % du dividende versé (avant abattements précités), plafonné à 115 euros pour les célibataires, veufs ou divorcés, et à 230 euros pour les couples mariés ou liés par un Pacs et soumis à imposition commune ; il est imputé sur le montant de l'impôt à payer au titre de l'année de perception des dividendes.

N.B. : L'exercice de l'option pour le PFL sur certains dividendes interdit au contribuable de bénéficier des abattements annuels et du crédit d'impôt au titre des autres dividendes perçus la même année. En outre, le régime du PFL exclut le droit à une déduction partielle (5,8 %) de la CSG.

Les prélèvements sociaux sur les dividendes sont prélevés "à la source" par l'établissement payeur, quelle que soit l'option retenue par le contribuable (PFL ou barème progressif). Lorsque le contribuable choisit l'imposition au barème progressif de ses dividendes perçus et éligibles à l'abattement de 40 %, il doit reporter leur montant sur sa déclaration n° 2042, dans les zones indiquées sur le document d'aide à la déclaration que lui adresse son intermédiaire financier. Le montant de la CSG déductible est ensuite calculé par l'Administration. Il est reporté par elle sur la déclaration de revenus préremplie que reçoit le contribuable l'année suivante. ■

LES PLUS-VALUES DE CESSION

La plus-value nette – différence entre le prix de cession (net de frais et taxes) et le prix d'achat (majoré des frais d'acquisition) – réalisée à l'occasion de la cession d'actions doit figurer sur une déclaration spécifique (n° 2074) annexée à la déclaration de revenus. Néanmoins, l'imposition à l'impôt sur le revenu (ISR), comme le dépôt de la déclaration, n'intervient que si le montant global des cessions de valeurs mobilières dépasse un certain seuil, fixé à 25 730 euros en 2009 et à 25 830 euros pour les cessions réalisées à partir du 1^{er} janvier 2010 : le calcul du seuil inclut les frais de cession (courtage essentiellement), même si la plus-value est mesurée "nette des frais de transaction".

Lorsque le seuil annuel de cessions est franchi, la plus-value est taxée au taux global de 30,1 % qui comprend, outre l'ISR proprement dit (taux forfaitaire : 18 %), les prélèvements sociaux pour un total de 12,1 %. À compter des cessions intervenues depuis le 1^{er} janvier 2010, le contribuable est redevable du paiement des prélèvements sociaux dès le premier euro de cession. La plus-value nette bénéficie d'une exonération progressive en fonction de la durée de détention des titres, sous la forme d'un abattement d'un tiers de la plus-value par année de détention des titres au-delà de la

sixième année, ce qui revient à une exonération totale de la plus-value sur des titres détenus plus de huit ans.

Quelle que soit la date d'ouverture du compte-titres, l'exonération ne concerne que les plus-values relatives aux seuls titres (pris isolément) détenus depuis plus de huit ans ; c'est une différence notable avec le PELA, pour lequel le régime applicable dépend exclusivement de la date d'ouverture du plan. Cette exonération ne concerne pas les prélèvements sociaux, qui restent dus sur la totalité de la plus-value réalisée par l'actionnaire. La durée de détention des titres cédés est décomptée à partir du 1^{er} janvier de leur année d'acquisition ou de souscription. Toutefois, celle-ci est décomptée seulement à partir du 1^{er} janvier 2006 pour les titres acquis ou souscrits avant cette date (le premier abattement d'un tiers sera donc applicable aux seules cessions réalisées à compter du 1^{er} janvier 2012 et l'exonération ne pourra être totale que pour les cessions réalisées à compter du 1^{er} janvier 2014). Dernière précision : l'abattement pour durée de détention est applicable en cas de sursis d'imposition. En revanche, il ne s'applique pas dans le cadre des plus-values continuant à bénéficier de l'ancien système dit "du report", applicable aux opérations d'échange réalisées avant le 1^{er} janvier 2000. ■

L'ACTION BNP PARIBAS

Du 29 décembre 2006 au
1^{er} mars 2010 (indices rebasés
sur le cours de l'action)



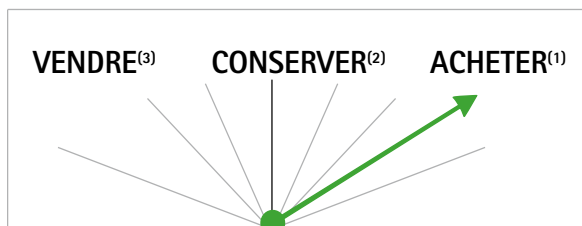
Source: Datastream - du 29/12/2006 au 01/03/2010

■ Du 29 décembre 2006 au 1^{er} mars 2010, le cours de l'action a diminué de 32,40 %, à comparer à une baisse de 31,98 % pour le CAC 40, mais de 57,21 % pour le DJ Euro STOXX Bank (indice des valeurs bancaires de la zone euro) et de 59,84 % pour le DJ STOXX Bank (valeurs bancaires européennes). La performance de l'action s'est comparée très favorablement à celle des indices bancaires jusqu'en octobre 2008, du fait d'une exposition de BNP Paribas à la crise financière bien moindre que celle de beaucoup de ses concurrents. La dislocation des marchés consécutive à la faillite de Lehman Brothers à mi-septembre 2008 ayant ensuite pesé sur les activités du Groupe et, par conséquent, sur son cours de Bourse, la surperformance du titre par rapport aux indices bancaires observée jusque-là s'est pour une large part résorbée en fin d'année 2008.

■ À partir du début de 2009, la tendance s'est toutefois complètement inversée, le titre BNP Paribas (54,30 euros au 1^{er} mars 2010) s'étant apprécié de 84,69 % par rapport au 31 décembre 2008 (29,40 euros), soit une évolution très largement supérieure à celle du CAC 40 (+17,14 %), comme à celles du DJ Euro STOXX Bank (+29,48 %) et du DJ STOXX Bank (+35,64 %).

■ Au total, depuis le déclenchement de la crise financière au début juillet 2007, l'action BNP Paribas a vu sa valeur baisser de 36,77 %, soit légèrement moins que l'indice CAC 40 (-37,74 %); les indices bancaires européens et de la zone euro chutaient alors respectivement de 60,04 % et 58,78 %. L'action BNP Paribas a donc, sur cette période, surperformé l'indice de la zone euro de 22,01 % et celui des banques européennes de 23,27 %.

L'OPINION DES ANALYSTES



Consensus au 22 février 2010, d'après les recommandations de 32 bureaux d'analystes.

- 1) Accumuler/Renforcer/Achat/Strong Buy/Liste recommandée: **25 analystes**
- 2) Conserver/Neutre: **6**
- 3) Vendre/Alléger: **1**

■ **Natixis Securities - Buy:** « Effacement de toute incertitude sur la structure financière » (18 février).

■ **Merrill Lynch - Neutral:** « Un solide retour sur fonds propres malgré un environnement économique défavorable » (18 février).

■ **City - Buy:** « Le modèle de banque universelle de BNP Paribas présente du potentiel de croissance » (18 février).

■ **BBVA - Outperform:** « Encore une bonne surprise » (18 février).

■ **Raymond James - Achat:** « Baisse des risques corporate confirmée » (18 février).

■ **Crédit Suisse - Outperform:** « BNP Paribas: davantage une histoire de croissance qu'on ne le pense parfois » (18 février).

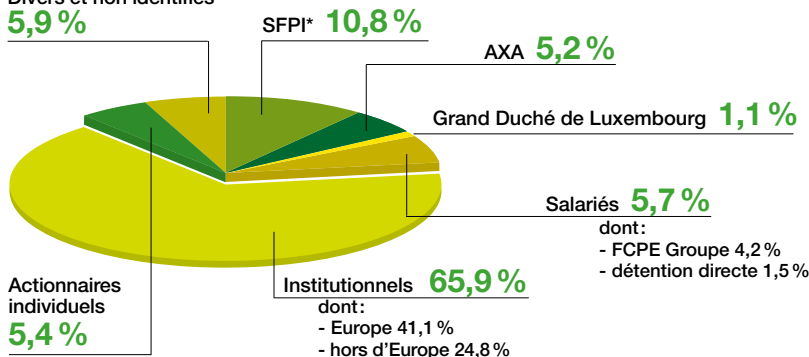
■ **Evolution - Buy:** « Forte maîtrise des coûts, baisse des provisions sur crédits » (18 février).

■ **Keefe, Bruyette & Woods - Outperform:** « BNP Paribas a fini 2009 en bonne forme, et ne sera pas très affecté par les changements réglementaires » (18 février).

LE CAPITAL

Répartition du capital de BNP Paribas au 31 décembre 2009.

Divers et non identifiés
5,9 %



*Société fédérale de participations et d'investissement : société anonyme d'intérêt public agissant pour le compte de l'État belge.

RENTABILITÉ TOTALE D'UN PLACEMENT EN ACTIONS

Le tableau ci-dessous indique, pour les différentes durées les plus fréquemment constatées chez les investisseurs individuels se terminant au 1^{er} mars 2010, la rentabilité totale de la détention d'une action BNP, puis BNP Paribas ainsi que le taux de rendement actuariel annuel.

Durée de détention	Investissement initial multiplié par	Taux de rendement annuel actuariel
Depuis la privatisation	5,57	+ 11,05 %
Depuis la création de BNP Paribas	2,20	+ 7,79 %
Depuis début 2003	1,85	+ 8,94 %
Depuis début 2005	1,26	+ 4,54 %
Depuis début 2007	0,74	- 8,96 %
Depuis début 2008	0,81	- 9,31 %
Depuis début 2009	1,87	+ 71,67 %

Outil : sur le site <http://invest.bnpparibas.com> se trouve une calculatrice vous permettant d'obtenir en un instant les taux de rendement actualisés de l'action tout au long de l'histoire boursière de BNP Paribas ! Pour y accéder, cliquez sur "Action BNP Paribas" puis sur "Cotation et données boursières".

RÉSULTATS ANNUELS 2009

En millions d'euros	2009	2008	2009/2008	2009/2008 À périmètre et taux de change constants
Produit net bancaire	40 191	27 376	+ 46,8 %	+ 26,4 %
Frais de gestion	- 23 340	- 18 400	+ 26,8 %	+ 8,1 %
Résultat brut d'exploitation	16 851	8 976	+ 87,7 %	+ 63,3 %
Coût du risque	- 8 369	- 5 752	+ 45,5 %	+ 34,1 %
Résultat d'exploitation	8 482	3 224	x 2,63	+ 109,3 %
Éléments hors exploitation	518	700	- 26,0 %	ns
Résultat avant impôt	9 000	3 924	x 2,29	+ 77,7 %
Impôt	- 2 526	- 472	x 5,35	
Intérêts minoritaires	- 642	- 431	+ 49,0 %	
Résultat net part du Groupe	5 832	3 021	+ 93,0 %	+ 49,1 %
Coefficient d'exploitation	58,1 %	67,2 %	- 9,1 pt	- 9,7 pt
ROE après impôt	10,8 %	6,6 %	+ 4,2 pt	

GLOSSAIRE

■ **BDDF** : (Banque de Détail en France) : le réseau de points de vente de BNP Paribas en France.

■ **BNL bc** : la banque de réseau acquise en 2006 en Italie.

■ **BNP Paribas Fortis** : la banque de réseau acquise en 2009 en Belgique.

■ **Cetelem** : entité de BNP Paribas leader européen du crédit à la consommation.

■ **CIB** : Corporate & Investment Banking. Dénomination du pôle regroupant les activités de Banque de Financement et d'Investissement.

■ **CORE TIER 1** : ratio de solvabilité ne prenant en compte que les fonds propres constitués du capital social ainsi que des primes et réserves, à l'exclusion de tout "hybride". Parfois dénommé aussi "Equity Tier 1".

■ **Investment Solutions (IS)** : pôle d'activités de BNP Paribas regroupant la banque privée, la gestion d'actifs et les services liés.

■ **ISF** : impôt de solidarité sur la fortune.

■ **Personal Finance** : entité regroupant les activités de crédit à la consommation de Cetelem et celles de crédits immobiliers exercées par l'UCB.

■ **PNB (Produit net bancaire)** : l'équivalent du chiffre d'affaires pour une banque.

■ **Point de base (pb ou bp pour "basis point")** : un centième de pourcent, ou 0,01 %.

■ **Retail Banking** : pôle regroupant l'ensemble des activités de banque de détail de BNP Paribas.

■ **TIER 1** : un quotient avec :
• au numérateur, les "Fonds propres durs" (capital social, primes et réserves, emprunts obligataires assimilés dits "hybrides"...);
• au dénominateur, les "Actifs moyens pondérés", c'est-à-dire les montants des engagements accordés, affectés d'un coefficient par type d'encours, d'autant plus élevé que cette nature d'engagement est risquée.

■ ZOOM SUR LE NOMINATIF

→ Des prestations attractives

- Gratuité des droits de garde⁽¹⁾⁽²⁾.
- Invitation systématique à l'Assemblée générale, sans nécessité d'établissement d'une attestation de participation; possibilité de recevoir par courrier électronique les documents de participation aux Assemblées générales.
- Expédition automatique de toutes les publications destinées aux actionnaires de BNP Paribas.

→ Des conditions étudiées

- Un commissionnement préférentiel de 0,65 % HT du montant brut de la négociation jusqu'à 90 000 euros, avec un minimum par transaction de 6,10 euros HT.
- Dégressif pour les négociations de montants supérieurs.
- Sans autres frais.
- Le remboursement, dans la limite de **35 euros** et sur production de la présente lettre, des éventuels frais de transfert qui pourraient être perçus par votre intermédiaire financier actuel.

→ Des communications facilitées...

- Un **N° Vert 0 800 600 700** (appel gratuit) – de l'étranger: +33 (0)1 4014 8037 – pour tout renseignement et pour vos négociations.
- Un numéro de télécopie: **01 55 77 34 17**.
- Des ordres acheminés le jour même en Bourse de Paris s'ils sont reçus avant 16h00.

... et sécurisées grâce à un contrat de prestations boursières et à un numéro de code confidentiel.

→ Spécial Internet

Un site "GISnomi" (<http://gisnomi.bnpparibas.com>) est à la disposition des actionnaires de la Banque. Entièrement sécurisé, il vous permet, grâce à un code d'accès doublé d'un mot de passe, de consulter vos avoirs (et leur historique) en actions BNP Paribas inscrites sous la forme du nominatif pur ainsi que de transmettre et suivre vos ordres de Bourse.

POUR FAIRE TRANSFÉRER VOS ACTIONS BNP PARIBAS AU NOMINATIF PUR, ADRESSEZ-VOUS VITE À VOTRE INTERMÉDIAIRE FINANCIER OU RENSEIGNEZ-VOUS AU **N° Vert 0 800 600 700** (APPEL GRATUIT).

(1) Les titres inscrits sous la forme du nominatif pur ne supportent pas de droits de garde. Toutefois, pour vos actions BNP Paribas comptabilisées sur un PEA (plan d'épargne en actions) chez un intermédiaire, celui-ci peut être amené à prélever des frais imputables aux charges de sa propre gestion.

(2) Les actionnaires dont les actions BNP Paribas sont déposées dans une de nos agences BNP Paribas, BNL ou chez Cortal Consors ne supportent pas de droits de garde pour ces titres.

■ L'AGENDA DES ACTIONNAIRES⁽¹⁾

→ 6 mai 2010:

publication des résultats du 1^{er} trimestre 2010.

→ **12 mai 2010:** Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2009.

→ **19 mai 2010:** détachement du dividende de l'exercice 2009⁽²⁾.

→ **27 mai 2010:** rencontre actionnaires à Rouen.

→ **15 juin 2010:** mise en paiement du dividende de l'exercice 2009⁽²⁾.

→ **22 juin 2010:** rencontre actionnaires à Massy.

→ **29 juin 2010:** rencontre actionnaires à Orléans.

→ **2 août 2010:** publication des résultats du 1^{er} semestre 2010.

→ **28 septembre 2010:** rencontre actionnaires à Pau.

1. Sous réserve de modifications ultérieures.
2. Sous réserve de l'accord de l'Assemblée générale du 12 mai 2010.

■ CONTACTS ACTIONNAIRES

Vous êtes actionnaire: BNP Paribas souhaite vous fournir des informations complètes, rapides et claires sur ses activités et ses résultats. Pour établir un dialogue simple entre nous, cinq possibilités vous sont offertes.

→ Avec les conseillers, dans tous les points de vente du groupe BNP Paribas.

→ En écrivant au service qui vous est réservé: BNP Paribas Actionnariat individuel, **3, rue d'Antin 75002 Paris. Fax: 01 42 98 21 22.**

→ Par téléphone: **01 40 14 63 58 ou 01 42 98 21 61.**

Pour les manifestations reprises dans *La vie du Cercle* ou pour accéder au journal téléphonique "BNP Paribas en actions", composez le **N° Vert 0 800 666 777**.

→ En vous connectant à notre site: **<http://invest.bnpparibas.com>**, au sein duquel ont été aménagés des espaces spécialement dédiés aux actionnaires individuels.

→ Si vos titres sont inscrits en nominatif pur, un Numéro Vert (appel gratuit) est mis à votre disposition pour tout renseignement comme pour vos transactions: **N° Vert 0 800 600 700**.

MAILING LIST

Inscrivez-vous sur la mailing list pour être en prise directe avec l'information financière sur BNP Paribas! Connectez-vous sur notre site

<http://invest.bnpparibas.com> puis cliquez sur "Recevoir notre actualité financière" dans la rubrique "Services" en bas à droite de l'écran, et remplissez le formulaire d'inscription en ligne.



BNP PARIBAS

Le Cercle des actionnaires BNP Paribas est éditée par BNP Paribas/Finance Développement Groupe - 16, bd des Italiens, 75450 Paris Cedex 09. Directeur de la publication: Philippe Bordenave. Responsable d'édition: Patrice Ménard. Responsable de la fabrication: Patrick Fleury. Responsable de l'information financière: Béatrice Belorgey. Conception et réalisation: LIGARIS! GENÈSE - Responsable d'édition et secrétaire de rédaction: Frédérique Pelletier. Maquettiste: Abdoulaye Ndiaye. Impression: Imprimerie Vincent. Dépôt légal: à parution. Ce document est imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement.

